Mod DOC 19.01

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

25091269

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08 JUIL. 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0428 701 891**

Nom

(en entier) : **I.M.T.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Longbonne 21 - 7911 Oeudeghien**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15.05.2025.

1) Transfert du siège

Sur la proposition de l'administrateur-délégué, l'assemblée décide de transférer le siège social Chaussée de Namur 42, bte 204, à 1457 Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin et ce à partir de ce jour.

Michel TORSIN
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2025 - Annexes du Moniteur belge